



FAMILLES DE FRANCE

Un travail en réseau:

La mission au sein d'une commission est de suivre l'actualité, analyser les propositions de lois, élaborer les positions du mouvement et proposer des actions.

Sur certains dossiers (ex : évolutions sociétales pour la famille), l'avis du réseau pourra être sollicité. Les fédérations départementales et les associations pourront aussi organiser leur travail en commissions locales. Leurs retours seront consolidés avec les réflexions de la commission nationale, pour constituer la position du mouvement.

Fiche d'inscription à une commission nationale

Je souhaite intégrer la Commission: (mettre une croix)

POLITIQUE FAMILIALE	
VIE FAMILIALE	
ENSEIGNEMENT	
CONSOMMATION	
LOGEMENT	
DEVELOPPEMENT DURABLE	
COMMUNICATION	
VIE ASSOCIATIVE	

Expérience(s), compétence(s), voire formation(s), liées à la commission :

.....
.....
.....

Motivation(s) principales(s) :

.....
.....
.....
.....

Coordonnées du candidat à une commission nationale

Renouvellement Première candidature

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

E-mail :

Téléphone :

Fait à..... Le...../...../.....
Signature candidat(e):

Attestation d'adhésion à Familles de France

Nom/Prénom :

Président ou Vice-président de :

La fédération départementale ou de l'association directement affiliée de.....

.....

Certifie que la personne candidate est bien adhérente pour l'année 201__.

Avis, (le cas échéant) :

Fait à.....

Signature:

Le...../...../.....

Cachet Fédération/Association

Document à retourner (complété et signé) à:

FAMILLES DE FRANCE - Fédération Nationale

Secrétariat général - 28 Place St Georges 75009 PARIS

ou par mail : accueil@familles-de-france.org ou par fax : 01.45.96.07.88

Pourquoi rejoindre une commission nationale ?

Objectifs d'une commission nationale:

- assurer une veille dans son domaine de compétence, des événements qui se produisent dans l'actualité,
- se saisir d'un dossier en fonction de l'actualité,
- répondre à une saisine du conseil d'administration,
- engager une réflexion pour préparer une position ou une action nationale,
- élaborer un dossier pour préparer une décision du Conseil d'administration.

Production d'une commission :

- des réflexions, propositions, argumentaires politiques...
- des actions pour le réseau avec outils, flyer, concept, ...qui devront répondre au plan de communication et aux normes de mise en forme définies par la commission communication et validé par le Conseil d'administration national.

Fonctionnement d'une commission nationale:

L'ensemble des membres d'une commission, le chargé de mission, l'administrateur responsable, assurent la veille nécessaire, et se saisissent d'un dossier.

Ils communiquent entre eux par courriels ou téléphone pour démarrer le travail nécessaire à l'étude du dossier. Ils peuvent se réunir à Paris ou en Province pour mettre en commun leurs réflexions qui vont constituer le socle d'une position nationale.

Des sous commissions thématiques ainsi que des réunions inter-commissions peuvent être mises en place ponctuellement.

Le chargé de mission constitue le dossier, et vérifie avec son expertise que les propositions sont juridiquement en phase avec la loi, ou les diverses règlements.

VIE ASSOCIATIVE

La commission Vie associative réfléchit et agit pour une dynamisation et un développement du mouvement et à la cohérence de ces services et actions.

Elle étudie par thématique les activités associatives du réseau.

Propose des mutualisations sur les expériences et les pratiques associatives, coordonne les activités au niveau national.

POLITIQUE FAMILIALE

La politique familiale est au cœur des problématiques des familles adhérentes. La commission est l'outil essentiel de la réactivité du mouvement et de sa force de proposition. Les thèmes généralement abordés sont la petite enfance, la sécurité sociale, les services à la personne, la fiscalité, la dépendance, ...

VIE FAMILIALE

La commission vie familiale est le lieu d'une réflexion éthique, philosophique et sociétale. Elle aborde également les implications dans la vie quotidienne. Les thèmes traités sont : les relations familiales et intergénérationnelles, le soutien à la parentalité, l'éducation, la jeunesse, la bioéthique...

ENSEIGNEMENT

La commission enseignement travaille spécifiquement sur les thématiques d'enseignement et de formation professionnelle. Elle encourage les familles à devenir acteur de l'orientation de leur enfant. Elle exerce une veille sur la politique nationale de l'enseignement et informe les familles.

CONSOMMATION

La défense du consommateur est devenue incontournable, de l'intention d'achat au traitement des litiges. La commission élabore les orientations, propose les actions spécifiques à mener, soumet les positions sur des sujets importants, notamment d'actualité et alerte le conseil d'administration de tout problème.

LOGEMENT

Parce que sans toit, la famille ne peut se constituer et s'épanouir, le mouvement œuvre en faveur du logement depuis de nombreuses années.

Sa commission nationale réfléchit aux solutions à apporter pour répondre aux différentes problématiques que le marché du logement connaît, en prenant en considération les différentes typologies territoriales.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le secteur Développement durable réfléchit à une autre manière de vivre, d'aborder l'avenir et de renforcer les liens de solidarité.

La commission traite des questions cruciales de la société, de ses enjeux économiques, sociaux et environnementaux et, de ce fait, des problématiques quotidiennes des familles, pour assurer leur bien être d'aujourd'hui et à venir.

COMMUNICATION

Le secteur communication accompagne la stratégie du mouvement et développe les différents outils d'une communication, interne et externe, attrayante et moderne, papier ou numérique, au service des familles et du réseau.

Il est au cœur et au service des autres commissions et des départements.